

11^e CONGRÈS
NATIONAL

RENNES
3-7 FÉVRIER
2025



Thème 4

& Zoom Extrême droite

**« Pour une FSU combative,
unitaire et engagée
au quotidien »**

RAPPORTEUR·ES

Alexandra BOJANIC, Laurent CADREILS, Julien FONTE, Benoît HUBERT, Matthieu LEIRITZ, Arnaud MALAISE, Anne ROGER, Sophie VENETITAY, Linda VESCHETTI, Nicolas WALLET

Sortie de plénière – Adopté	
1	THÈME 4 - Pour une FSU combative, unitaire et engagée au quotidien
2	Partie I – Le syndicalisme
3	I.1 Le contexte économique, social, politique et environnemental
4	Le contexte économique, environnemental, social et politique actuel est marqué par des défis majeurs qui touchent la société dans son ensemble et sont liés au capitalisme qui détériore voire détruit tant les milieux naturels, les acquis démocratiques que les conquêtes sociales.
5	Notre syndicalisme, ancré dans la société, se doit de répondre à ces enjeux. En France, suite à la politique néolibérale de l'offre, l'activité économique reste fragile et le taux de chômage demeure préoccupant, notamment parmi les jeunes et les travailleuses et travailleurs peu qualifié-es. Notre syndicalisme de luttes et de transformation sociale, ancré dans la société, se doit de répondre à ces enjeux. En France, Emmanuel Macron a poursuivi et renforcé la politique néolibérale de l'offre, largement financée par l'Etat, menée depuis 40 ans. L'activité économique reste fragile : le chômage, la précarité, le sous-emploi, l'ubérisation, la pauvreté restent préoccupants. La plupart de ces phénomènes sont encore plus exacerbés dans les DROM. La baisse du taux de chômage est, par certains aspects un trompe-l'œil : le développement de l'apprentissage et de tous les dispositifs pour les jeunes à partir de 16 ans (mission locale, services publics...), tout comme les dispositifs type contrats d'insertion, massivement subventionnés à coup d'argent public, conduisent à faire baisser artificiellement le taux de chômage. Le néolibéralisme conduit ainsi à déposséder une majorité de la population des richesses socialisées au profit du capital et au détriment des services publics.
6	La précarité de l'emploi s'est accentuée avec l'essor des contrats temporaires, de l'auto-entrepreneuriat et des plateformes numériques, laissant de nombreux-ses travailleuses et travailleurs dans une situation d'insécurité permanente. Les salarié-es des métiers du soin, du social et de l'aide aux personnes, massivement féminisés, sont les premier-es à en être victimes.
7	La fonction publique ne déroge pas à cette tendance. Les attaques récurrentes contre le statut des fonctionnaires, avec un recours de plus en plus important à la contractualisation et le développement du néo-management et du recours à des cabinets d'expertise, ont des conséquences délétères, dont une individualisation croissante du travail accentuée par le télétravail.
8	Cet éclatement des collectifs de travail et l'affaiblissement du cadre protecteur du statut de la fonction publique ou du droit du travail percutent le syndicalisme et devient un enjeu qu'il devra surmonter pour renforcer ses liens avec les salarié-es.
9	Le monde du travail est également marqué par des inégalités croissantes. Les écarts de salaires se creusent et les conditions de travail se détériorent. Les travailleurs et travailleuses « de première ligne », souvent mal rémunéré-es, révèlent ainsi les failles de ce système économique.
10	Les luttes pour les droits sociaux, l'égalité et la justice sociale sont plus que jamais d'actualité. Le rôle de la fédération est essentiel pour la protection des salarié-es, l'amélioration des conditions de travail et de la protection sociale, l'augmentation des salaires, et l'acquisition de nouveaux droits mais aussi pour la promotion d'une société plus juste et égalitaire. Pour cela, l'urgence climatique, les services publics et la sécurité sociale doivent être placés au centre du débat public.
11	Les mouvements sociaux, les manifestations pour le climat et plus largement les mobilisations environnementales ou les mouvements de justice sociale, jouent également un rôle crucial dans le paysage politique actuel et témoignent d'une volonté de changement. Ces mouvements, souvent soutenus par les jeunes générations, mettent en lumière des enjeux qui dépassent les clivages partisans.
12	Avant le puissant mouvement des retraites de 2023, le recours aux grèves s'est accru dans le privé en 2022, avec une moyenne parmi les plus élevées de la décennie (Dares 2024). Les revendications de ces grèves dans les entreprises étaient très majoritairement liées aux salaires mais aussi à la dégradation des conditions de travail.
13	La confiance dans les syndicats atteint un niveau record en 2024 : 40% de la population déclare leur faire confiance (baromètre Sciences Po-Cevipof-OpinionWay). Leur rôle a été réaffirmé notamment à l'occasion du mouvement retraite. En revanche, la défiance envers les élites politiques et les partis traditionnels est profonde. Cette crise démocratique est un phénomène qui touche de nombreux pays et la France n'échappe pas à cette tendance.
14	Cette crise est accentuée par les pratiques de l'exécutif depuis 2017 qui ne respecte ni le parlement, ni les collectivités territoriales ni le résultat des urnes. Il n'hésite pas non plus à brutaliser les contre-pouvoirs que sont le monde syndical et associatif.
15	Le paysage politique français, comme dans beaucoup d'autres régions du monde, est marqué par une polarisation croissante. A l'heure actuelle, c'est autour de 3 blocs que se structure la vie politique française un camp écologique et social représenté aux dernières élections législatives par le Nouveau Front Populaire, un camp libéral conservateur à tendance autoritaire et un camp nationaliste, xénophobe, raciste et patriarcal. La perméabilité entre les deux derniers est de plus en plus assumée, ils ont notamment pour point commun l'attachement au néo-libéralisme et à la protection des intérêts des classes possédantes.
16	Au printemps 2024, les élections européennes – avec la confirmation de la puissance et de la progression très alarmante du vote d'extrême droite, dans toutes les catégories sociales, les tranches d'âge et la plupart des territoires - suivies de la dissolution de l'assemblée par Emmanuel Macron, ont été un électrochoc. La quasi-totalité des organisations syndicales

	et du secteur associatif ont appelé, avec succès, à un sursaut démocratique et à une union des partis de gauche, permettant ainsi de largement mobiliser autour d'un programme qui reprend de nombreuses propositions d'origine syndicale.
17	Le RN a culminé à plus de 10 millions de voix. Bien que son arrivée au pouvoir ait été empêchée par un front républicain de fait, en dépit des ambiguïtés de la droite, le risque n'en est pas écarté. La droite libérale et conservatrice recule, montrant une amorce de déclin du macronisme. Le NFP est devenu la première force politique, face à la menace fasciste mais aussi par le refus des politiques menées par le gouvernement en place et promouvant la nécessaire rupture avec les politiques néo-libérales, carburant du nationalisme, pour une société plus juste. L'abstention reste un élément structurant du paysage politique français depuis de nombreuses années.
18	Dans ce contexte, la FSU doit renforcer sa place dans le paysage syndical, promouvoir l'unité dans les luttes et œuvrer à l'unification du syndicalisme de transformation sociale, afin de proposer des solutions durables aux problèmes actuels.
19	Notre fédération a la responsabilité de porter haut les valeurs de solidarité, d'égalité, de justice, d'émancipation et de paix.
20	1.2 Le syndicalisme dans cette période
21	Au niveau interpro comme dans la fonction publique, le syndicalisme reste divisé, parfois faible et inégalement implanté. Cela pèse fortement sur la capacité à mobiliser d'autant que des tensions peuvent exister localement y compris parfois entre organisations se réclamant du syndicalisme de transformation sociale. Pour autant, les travailleurs et travailleuses se sont fortement mobilisé-es pendant le mouvement sur les retraites montrant qu'il était possible de dépasser les clivages traditionnels pour construire l'unité la plus large, tout comme le montre la pérennité et le dynamisme du G9 retraité-es.
22	1.2.1 Dans l'interpro, un bilan de la mobilisation retraites
23	La mobilisation contre la réforme des retraites en 2023 a réuni un arc intersyndical complet qui a tenu sur toute la durée de la mobilisation. Cette séquence a été caractérisée notamment, et de façon inédite, par de nombreuses manifestations organisées dans des villes moyennes voire petites. Malgré une « victoire morale » et la démonstration d'un regain du syndicalisme, cela n'a pas permis de faire reculer le gouvernement. Ce dernier en a payé le prix lors de la dernière séquence électorale. Le cadre unitaire, très largement reconnu et apprécié par les salarié-es, conjugué au soutien de l'ensemble de la population, n'est donc pas nécessairement suffisant pour obtenir une victoire contre un gouvernement qui refuse à tout prix de négocier et a utilisé toutes les possibilités que lui offre la constitution de la 5ème République pour passer en force. Indépendamment de la confiance des salarié-es dans les initiatives proposées dans les cadres unitaires les plus larges, cela pose la question des formes de lutte que le salariat doit mettre en œuvre pour obtenir satisfaction. De fait, la mesure de la réussite des mobilisations s'est faite à l'aune du nombre de manifestant-es. La grève même largement suivie dans un certain nombre de secteurs mais pas nécessairement sur la durée n'est pas apparue comme une arme décisive. Peu de secteurs et de salarié-es ont eu recours à la grève reconductible. Même dans le cadre d'une lutte caractérisée par une très forte participation des salarié-es, des retraité-es et de la population en général – et l'irruption d'une partie de la jeunesse suite au recours au 49.3 – un des éléments bloquants semble être la faible confiance dans la capacité à gagner ainsi que le jusqu'au boutisme du pouvoir. Pour autant, cela ne doit pas nous faire abandonner la modalité de la grève, qui seule permet à une masse de travailleuses et travailleurs de se mobiliser. Il nous faut continuer à convaincre pour viser la grève majoritaire qui de fait installe un conflit social et permet de « bloquer » l'économie.
24	Dans ce cadre, l'implantation syndicale a un poids décisif dans la capacité à mobiliser, dans tous les secteurs d'activité. Cela nécessite de mieux travailler à cette implantation au plus près du lieu de travail.
25	La grève avec les manifestations reste le moyen privilégié pour mobiliser le plus possible et engager le rapport de force. Elle se construit grâce à une campagne de conviction et de communication initiée au plus tôt s'inscrivant dans un plan d'action. Celui-ci part des réalités et mobilisations du terrain et ouvre des perspectives afin de donner de la visibilité aux revendications et aux actions engagées. La réussite de la grève, et particulièrement son inscription dans la durée, nécessite la consultation et l'implication des personnels, notamment à travers les temps d'information syndicale et les assemblées générales, et le développement de moyens de solidarité financière, de type caisse de grève. Elle nécessite aussi de redonner aux salarié-es confiance en leur pouvoir d'agir collectivement ce qui passe notamment par la valorisation des luttes victorieuses. Les appels nationaux avec la recherche de l'unité la plus large restent des conditions nécessaires mais non suffisantes, et doivent s'accompagner d'une construction au plus près des collègues. Dans les services publics le lien avec les usagers est décisif. Il faudra veiller à les informer des motifs de nos actions et les y associer. En parallèle, d'autres formes de mobilisations régulières, locales, avec les citoyen-nes et usager-ères et largement relayées par la presse sont nécessaires (réunions publiques, tractages, happening, interpellation des élu-es...). Elles permettent d'entretenir les dynamiques et contribuent à créer des liens entre les personnels mobilisés.
26	1.2.2 Dans la Fonction publique
27	La loi de transformation de la fonction publique (LTFP) imposée en 2019 a eu des conséquences importantes et délétères sur le rôle des organisations syndicales dans la mise en œuvre de la « démocratie sociale » et donc dans la perception qu'en ont les personnels. Dans certains secteurs, la concentration des instances a par ailleurs réduit le nombre d'élu-es du personnel poussant vers un syndicalisme de représentation et chronophage. La FSU revendique toujours l'abrogation des quatre premiers titres de la LTFP et le retour à un paritarisme plein et entier. Le syndicalisme ne s'est pas arrêté après la LTFP. Le rapport de force continue de se construire.
28	Cela n'est pas sans conséquence sur la capacité à mobiliser même si les dernières élections professionnelles ont montré que les organisations syndicales, et notamment la FSU, gardaient la confiance des personnels, malgré une abstention parfois importante. La FSU est ainsi devenue représentative en ayant obtenu un siège au Conseil supérieur de la FPT.

29	Les motifs de mobilisation ne manquent pas face à des discours gouvernementaux anti fonctionnaires et une pression accrue sur les services publics sur fond de restrictions budgétaires et de réformes structurelles visant à faire disparaître à terme le statut et à externaliser des missions de service public. D'ailleurs des réformes ont déjà affaibli l'unicité du statut (ordonnances négociations collectives et Protection Sociale Complémentaire) et le continuum entre actifs·ves et retraité·es de la Fonction publique. De plus, les fonctionnaires subissent de plein fouet les effets délétères de l'inflation sur le pouvoir d'achat (-10% en 7 ans) et la précarité sert de plus en plus de politique de l'emploi.
30	Défense du statut, créations d'emplois de fonctionnaires en nombre suffisant, rattrapage des pertes liées au gel du point d'indice et revalorisation des grilles et indexation du point d'indice sur l'inflation pour préserver une progression salariale tout au long de la carrière, revalorisation des pensions, sont les principales exigences actuelles.
31	Pourtant, trop souvent plaquées hors contexte de mobilisation, les journées Fonction publique ne réussissent pas à mobiliser les personnels à la hauteur des enjeux. Pour autant, la réussite de la journée du 5 décembre 2024 montre que des revendications claires et concrètes permettent une mobilisation des fonctionnaires à même de peser et d'infléchir les projets gouvernementaux.
32	Il est nécessaire de créer ou de recréer du collectif et du lien au sein de la Fonction publique, entre les différentes catégories de personnels présentes sur les lieux de travail. Des temps de rencontres, formations peuvent être organisés afin notamment de mieux démontrer auprès des collègues les liens entre leurs conditions de travail et les divers choix politiques opérés ces dernières décennies. Ils peuvent être le lieu de reconquête de la culture de la fonction publique. La FSU doit être à l'initiative de véritables collectifs de travail dans les établissements et les services pour outiller les personnels et les engager à agir et s'engager dans des actions collectives, à même de porter les revendications. C'est la nécessaire articulation entre les questions de métiers, de salaire, de carrière et la défense du statut qui permettra de déboucher sur une lutte collective pour défendre et améliorer les services publics pour lesquels la FSU doit aussi mener campagne auprès de l'opinion y compris en travaillant avec les associations d'usagers. La FSU doit continuer d'affirmer son rôle moteur et unificateur au sein de l'intersyndicale Fonction publique pour construire les mobilisations les plus unitaires et les plus durables possibles.
33	I.2.3 Dans l'Éducation, une capacité à rassembler et gagner la bataille des idées
34	Depuis 2017, l'école à l'université, le gouvernement impose tri social et individualisation tout en mettant les personnels sous tutelle. La FSU mène la bataille contre le "choc des savoirs", la réforme des lycées, parcoursup, etc. et dénonce les politiques conduites. Celle-ci bouleverse tout le système éducatif au détriment des élèves et étudiant·es, notamment celles et ceux des milieux populaires, comme des personnels, et dégrade les conditions de travail des équipes pluriprofessionnelles. Pierre angulaire de l'intersyndicale, la FSU a porté des initiatives favorisant la résistance des collègues. Elle s'est mobilisée de façon unitaire dès l'annonce des groupes de niveau, emblématiques du "choc des savoirs". Un important travail d'information, de sensibilisation et de communication a été mené et doit être poursuivi. Les mobilisations d'établissements et de parents ont permis à toute la communauté éducative de s'emparer de ces questions et de gagner la bataille de l'opinion publique de refus du tri social. Même si ces mouvements ont été importants, pour gagner, les initiatives locales ne peuvent suffire. Elles doivent nécessairement s'inscrire dans une dynamique d'actions nationales (dont la grève) plus soutenue.
35	Il reste à convaincre du lien qui existe entre les différentes mesures du "choc des savoirs" - individualisation de l'aide aux élèves en difficulté, standardisation des savoirs, pilotage par les évaluations, etc. - et des conséquences néfastes sur l'ensemble de la scolarité (dans le premier degré, au collège, dans les lycées généraux, technologiques et professionnel, dans l'enseignement public agricole jusque dans l'enseignement supérieur). La FSU mène ce travail tout en agissant concrètement notamment à travers le collectif « Riposte ».
36	Avec l'amélioration des conditions de travail, l'enjeu des mobilisations syndicales, impulsées par la FSU, a été l'augmentation du pouvoir d'achat. Dans les comparaisons internationales éducatives, en France les salaires restent en deçà des moyennes européennes et expliquent en partie la baisse d'attractivité des métiers concernés. La FSU continue d'œuvrer pour une revalorisation indiciaire immédiate de tous les personnels, sans conditions, contrairement au choix du ministère de la conditionner à l'exercice de missions supplémentaires.
37	Le pacte qui brise les collectifs de travail, attaque le statut, augmente les inégalités entre femmes et les hommes et instaure des hiérarchies intermédiaires, a été très peu signé là où il y avait une implantation syndicale. La bataille des idées gagnée par la FSU a empêché le gouvernement d'atteindre ses objectifs et doit se poursuivre jusqu'à l'abandon du pacte et la redistribution sans conditions des moyens alloués pour les salaires.
38	I.2.4 Un pouvoir qui s'en prend au syndicalisme
39	Depuis le milieu des années 80, le syndicalisme, en particulier de lutte et de transformation sociale, fait l'objet d'attaques régulières qui visent à le pénaliser, voire à le criminaliser.
40	Le refus de la démocratie sociale, la morgue et le mépris des gouvernements face à des mouvements sociaux d'ampleur comme par exemple celui contre la réforme des retraites, constituent une mise à l'épreuve du syndicalisme qui, même lorsqu'il rassemble massivement de manière unitaire, n'est pas entendu par un pouvoir uniquement focalisé sur son projet libéral. Par ailleurs, la non prise en compte des revendications des organisations syndicales a pour but d'affaiblir leur potentiel de transformation sociale.
41	D'autres attaques sont plus insidieuses. Directement inspirée de la loi "travail" dans le secteur privé, la loi de transformation de la fonction publique, contre laquelle la FSU se bat ardemment et dont elle continuera à dénoncer les leviers pour détruire la fonction publique, a ainsi réduit l'influence et nié l'expertise des organisations syndicales. Par l'affaiblissement ou la disparition de certaines instances paritaires mais aussi par la précarisation de l'emploi, elle rend

	plus difficile la protection des droits des travailleur·ses mais également leur mobilisation pour gagner de nouveaux droits. Le dialogue social est également largement malmené : agendas non respectés, instances contournées ou dialogue en catimini avec des organisations choisies, représentativité non respectée. La FSU n'a cessé de dénoncer, avec ses partenaires syndicaux, la transmission tardive et/ou incomplète des documents - nuisant à un travail approfondi et à une concertation des organisations syndicales en amont des instances - voire l'absence de concertation sur des sujets éminemment politiques. Pour commencer à infléchir cette situation, il est indispensable d'inscrire le dialogue social dans un rapport de forces.
42	Par ailleurs, des batailles unitaires continueront d'être menées pour la reconstruction de bourses du travail et pour le maintien et/ou la mise à disposition de locaux au bénéfice de l'action syndicale. Enfin, la FSU condamne la répression et la criminalisation, qui s'accroissent, de certains mouvements sociaux. Les pratiques de surveillance généralisée, les interdictions de manifestations, le recours à la force et la répression policière de plus en plus systématique des manifestations ou les interpellations abusives sont des atteintes graves à la liberté d'expression et au droit de manifester. Les entraves au droit de grève et le non-respect du droit syndical qu'il faut défendre et améliorer sur le lieu de travail sont inacceptables. La FSU soutient et accompagne les victimes de ces attaques du droit syndical et de la restriction des libertés individuelles. Les atteintes à manifester contre la jeunesse et la répression policière violente dont elle fait l'objet affaiblissent ses capacités de mobilisation et l'engagement de jeunes adultes en devenir.
43	I.3 Le syndicalisme FSU
44	I.3.1 Réaffirmer notre syndicalisme de lutte, de transformation sociale et à vocation majoritaire
45	Face aux crises majeures sociale, économique, démocratique et climatique que nous traversons, la FSU s'inscrit dans le syndicalisme de lutte et de transformation sociale. Elle propose un projet de transformation profonde de la société : rupture écologique et sociale passant par un partage des richesses et un autre modèle économique, à l'échelle de la société française comme entre les pays, défense et conquête de droits et libertés, luttes pour l'égalité, contre les discriminations, notamment de genre, d'orientation sexuelle contre tous les racismes. La FSU combat l'extrême droite qui menace les conquêtes sociales, les droits et libertés démocratiques. Elle lutte pour le renforcement de la transparence et de la responsabilité des institutions, promeut la participation citoyenne dans le processus décisionnel.
46	Consciente que la recherche effrénée de profits et la mondialisation des échanges détruisent les écosystèmes et dérèglent le climat. La FSU considère que la nécessaire rupture écologique doit nous amener à repenser nos modes de production et de consommation, vers d'autres usages de la nature et plus de commun notamment en développant l'ensemble des services publics sur tous les territoires.
47	La FSU est ainsi une force de luttes et de propositions. Elle met tout en œuvre pour rendre visible son projet de transformation sociale et populariser les alternatives qu'elle promeut. Cela passe par le renforcement de sa politique de syndicalisation de masse, et par la réaffirmation de son fonctionnement pluraliste et démocratique, garant de sa vocation majoritaire.
48	I.3.1.1 Construire un rapport de force et des luttes majoritaires, faire vivre les mandats de la FSU
49	Les mobilisations fortes et victorieuses se construisent avec les personnels, selon des mots d'ordre et des modalités qui rassemblent le plus grand nombre. Forte de ses valeurs de progrès social, la FSU construit ses mandats avec les problématiques et les revendications exprimées par les personnels. Elle développe des outils pour informer, recueillir l'avis et l'adhésion des personnels, et les mobiliser : débats, réunions d'information syndicale, assemblées générales démocratiques et comités de mobilisation, moyens de solidarité financière, consultations. Ces consultations peuvent par exemple intervenir au moment du suivi des négociations. Elles doivent être articulées avec les revendications et mandats fédéraux, sans conduire à en rabattre sur ceux-ci. Pour permettre la construction du rapport de force, de nombreuses modalités d'action peuvent être utilisées, au premier rang desquelles la grève et la manifestation, droits fondamentaux. Dans le respect de ses mandats, la FSU soutient, visibilise et propose la généralisation des formes de lutte démocratiques initiées à la base. La FSU doit rendre plus lisible son travail auprès des personnels notamment les avancées et victoires obtenues. Les caisses de grève sont l'un des outils pour organiser la solidarité financière entre les personnels et développer la mobilisation dans la durée.
50	I.3.1.2 Construire des actions et des luttes unitaires
51	L'objectif de la FSU est d'impulser des mouvements à vocation majoritaire, capables de rassembler largement sur des plateformes revendicatives et des modalités d'action claires et efficaces, pour créer un rapport de force puissant et faire gagner ses revendications. C'est une nécessité après des années de régressions sociales, et une urgence face à la menace de plus en plus forte de l'extrême droite.
52	La recherche d'unité est à privilégier. Le cadre national est fondamental, pour donner à la fois une impulsion et plus d'ampleur au mouvement. L'intersyndicale à huit dans le cadre de la lutte contre la réforme des retraites l'a montré. Depuis 2014, le groupe des neuf organisations syndicales et associatives de retraité·es au sein duquel la FSU joue un rôle déterminant permet également des mobilisations importantes, le partage de revendications communes et intergénérationnelles, nationalement et localement.
53	A chaque mobilisation, la FSU recherche l'unité d'action la plus large, sans que cela l'empêche d'être partie prenante de configurations réduites, voire de prendre seule ses responsabilités. La construction des mobilisations avec nos partenaires du syndicalisme de transformation sociale est facilitée par des stratégies, des revendications et des habitudes de travail en commun. La FSU doit aussi continuer à créer des convergences avec d'autres organisations syndicales, lorsque des revendications sont partagées.
54	I.3.2. Des alliances avec la société civile

55	Face à la menace de l'extrême droite, et parce qu'il y a urgence à construire des alternatives économiques, sociales et environnementales, la FSU travaille avec celles et ceux qui sont dans la même démarche. Au-delà de l'unité syndicale, la FSU propose à d'autres types de partenaires de travailler sur des actions et des objectifs communs (usager-ères, associations, professionnel·les d'autres secteurs) et concourt au rassemblement des luttes portées par les mouvements sociaux (pour les services publics, les droits et libertés, le climat...). Elle développe et consolide ses liens, au-delà du monde syndical, avec les organisations associatives et politiques et les organisations de jeunesse, en toute indépendance comme par exemple avec l'initiative "table commune" lancée par la LDH. Elle poursuit son investissement dans le cadre de l'Alliance Écologique et Sociale, pour lutter contre les politiques écocides qui s'en prennent aussi aux droits sociaux, aux libertés et aux services publics. C'est le sens de l'appel « 16 propositions pour changer la vie des gens » lancé par l'AES (Alliance Écologique et Sociale) et le Pacte du pouvoir de vivre, regroupés en « Coalition 2024 », cadre à développer. Le Réseau éducation sans frontières (RESF), un exemple associant organisations de diverses natures, donne des résultats positifs en termes de mobilisation et de régularisations, tout comme d'autres collectifs locaux. D'autres collectifs tels le Collectif National pour les Droits des Femmes, Convergence Services Publics, VISA ou Attac, ont un rôle fondamental : la FSU y poursuit son investissement, œuvre à la diffusion des analyses, du matériel et des actions élaborées dans ces cadres, pour les faire mieux partager. La FSU confirme également son engagement dans le cadre du Collectif Uni-Terre qu'elle a contribué à créer, aux côtés de plusieurs dizaines d'associations et d'organisations écologistes et agricoles, à l'automne 2023 sur fond de crise agricole. De même, elle poursuit le travail impulsé par la Confédération Paysanne avec la CGT et Solidaires. Le travail engagé avec ces associations devra être poursuivi, approfondi et porté à la connaissance des syndiqué·es. La FSU doit avancer dans sa réflexion pour mieux prendre en compte les nouvelles formes de mobilisation de la jeunesse.
56	I.4 L'avenir de la FSU et du syndicalisme
57	I.4.1 Développer et renforcer le syndicalisme de la FSU
58	La place de la FSU a été confortée dans son champ, grâce notamment au travail fait dans le cadre de la mobilisation contre la réforme des retraites en 2023. Dans un paysage syndical encore très fragmenté, il est indispensable de renforcer et développer la FSU afin de faire connaître, porter et partager avec le plus grand nombre sa vision du syndicalisme. Le renforcement du syndicalisme de la FSU peut passer par les leviers suivants :
59	● Développer la syndicalisation en mettant notamment en avant le lien entre les syndicats nationaux et la FSU.
60	● Développer la présence au plus près des lieux de travail par exemple avec la mise en place de "sections locales", pour faire vivre la défense quotidienne des agent·es, leurs mobilisations locales tout en les articulant avec les luttes nationales. Ces mobilisations, à tous les niveaux, sont aussi une porte d'entrée vers la syndicalisation
61	Ces leviers sont indispensables pour renforcer la FSU dans la perspective des prochaines élections professionnelles mais aussi pour peser toujours plus dans le champ syndical ou encore pour être à l'initiative dans les démarches d'unité et de rassemblement du syndicalisme. Des étapes ont déjà été franchies avec succès, par exemple dans la Fonction publique territoriale où la FSU est devenue représentative.
62	Notre syndicalisme se déploie aussi dans un contexte politique de plus en plus instable. La menace de l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite n'a jamais été aussi forte. Dans ce contexte, la FSU doit réaffirmer ses marqueurs syndicaux que sont la lutte contre toutes les discriminations, en particulier racistes et xénophobes, incompatibles avec la vision du service public universel qu'elle porte, la prise en compte de l'urgence climatique en lien avec les droits et conditions de travail des agent·es au quotidien et dans une réflexion plus générale sur notre modèle économique et social, et poursuivre le travail engagé sur les questions féministes et LGBTQIA+.
63	Toutes ces questions sont pleinement syndicales. Elles appellent donc un travail toujours plus approfondi en interne, notamment par des actions de formation, mais aussi en intersyndicale et avec la société civile organisée sur ces sujets. Ces organisations ont une approche complémentaire de la nôtre, un travail partagé et commun permet de donner plus de force et de légitimité à ces combats.
64	I.4.2 Le nouvel outil syndical
65	Les trois années écoulées ont confirmé la nécessité d'avancer vers une refondation du syndicalisme, en particulier celui de transformation sociale et donc de concrétiser la création d'un nouvel outil syndical. L'offensive libérale s'est amplifiée, affaiblissant toujours plus les droits des salarié·es tandis que les évolutions du monde du travail contribuent à leur isolement d'autant plus que la présence syndicale est toujours très inégale sur les lieux de travail. De plus, la perspective d'une arrivée au pouvoir de l'extrême droite fait peser de lourdes menaces sur le monde du travail ainsi que sur les libertés et droits syndicaux. Aussi, la FSU confirme ses mandats précédents : avancer vers l'unification syndicale en refondant le syndicalisme de luttes et de transformation sociale avec la CGT et Solidaires, sans exclusive des forces qui seraient intéressées, en construisant ensemble des étapes allant dans le sens de la création d'un nouvel outil syndical. Sur ce dernier point, pour la FSU, ce travail engagé avec uniquement la CGT, seule organisation se montrant disponible à ce stade, doit s'ouvrir à Solidaires, une fois mené son propre débat interne sur « l'évolution du syndicalisme », comme à d'autres structures syndicales intéressées par la démarche.
66	Au lendemain du congrès de la CGT, des échanges bilatéraux ont permis de construire une nouvelle méthode de travail pour dépasser l'écueil d'une focalisation préalable sur des perspectives d'organisations structurelles. Le groupe de travail national issu des deux directions syndicales est un lieu d'échanges d'une grande franchise sur nos organisations respectives, nos méthodes de travail, notre vision du syndicalisme, l'actualité, notamment la montée de l'extrême droite. Il permet d'avancer et de lever des implicites. Concrètement, il produit des supports communs tout en poursuivant en parallèle le travail autour de la formation syndicale et en organisant des rencontres des équipes militantes locales en présence de membres de nos directions respectives. Ces rencontres, limitées pour le moment à des réunions dans un nombre restreint de lieux, gagneraient à être multipliées pour dynamiser la perspective de cette refondation syndicale,

	sans qu'elles en soient l'unique instrument. D'autres outils ou modalités pourraient être développés également.
67	<p>Le processus de construction d'un nouvel outil syndical de transformation sociale ne peut se faire que progressivement, sur la base d'accords partagés.</p> <p>Si la question structurelle et organisationnelle de ce nouvel outil syndical va nécessairement se poser, elle ne pourra déboucher sur une quelconque absorption/fusion avec la CGT. Elle devra surmonter les difficultés de concurrence syndicale au sein de certains secteurs professionnels afin de préserver l'unité de chacune des deux organisations et de ne pas fragiliser leurs syndicats. L'existence de cultures syndicales parfois éloignées doit faire l'objet d'un travail et d'une réflexion pour créer du commun.</p>
68	Les avancées concrètes de cette refondation du syndicalisme de transformation sociale sont porteuses d'espoir et de renouvellement des pratiques syndicales. Le bilan positif de la première étape, conduite essentiellement au niveau national, en appelle donc d'autres, associant étroitement tous les échelons de la fédération.
69	<p>Ce travail en commun fructueux avec la CGT est un moyen de se projeter sur la concrétisation d'un processus de refondation du syndicalisme de transformation sociale. Ce processus est encore balbutiant. Mais il peut déjà servir de pôle d'attraction pour permettre à d'autres organisations, notamment Solidaires, de s'y engager.</p> <p>La FSU pose au préalable quelques éléments incontournables : cette démarche ne pourra déboucher sur une quelconque absorption de la FSU dans une structure existante. L'unité, les forces et la spécificité de la FSU (dont le fonctionnement pluraliste) doivent être préservées. Les syndiqué-es seront associé-es largement à cette démarche : cela passe par des points d'informations réguliers. Si la question structurelle et organisationnelle d'un nouvel outil syndical se pose, les syndicats nationaux consulteront leurs syndiqué-es.</p> <p>Chacune des structures composant cette « maison commune » conservera totalement son indépendance et son fonctionnement propre.</p> <p>Dans la perspective de la construction d'un nouvel outil syndical, a émergé l'idée de la mise en place d'une « maison commune du syndicalisme de lutte et de transformation sociale » à construire avec souplesse en fonction des secteurs et en s'appuyant sur le contexte local, au plus près du terrain qui pourra entraîner les équipes militantes au-delà des seules FSU et CGT.</p> <p>Différents axes de travail sont ainsi à poursuivre dans le respect des identités de chacun et des contextes locaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer des espaces d'échanges et de travail thématiques pour bâtir ensemble des plateformes revendicatives - Développer un catalogue partagé de formations syndicales en direction des militant-es comme des salarié-es à l'image de ce qui a été initié sur la lutte contre les idées d'extrême droite - Envisager des initiatives, des publications et des campagnes communes en directions des salarié-es ; - Dans la Fonction publique, préparer de manière collective et partagée les instances quand cela est possible, en complément de ce qui est fait par les syndicats nationaux. <p>Des listes communes aux élections professionnelles, lorsqu'elles apparaissent pertinentes selon les secteurs et les réalités locales sont alors l'aboutissement d'un travail commun et non un préalable.</p> <p>A l'interne de la FSU, cette nouvelle étape du processus de refondation du syndicalisme nécessite une association étroite des syndicats nationaux, à tous les niveaux et notamment au sein des SD, afin de construire localement et nationalement ces cadres de discussions et de coopération.</p> <p>La « maison commune » s'inscrit dans le cadre du mandat historique de la FSU comme une étape de la construction d'un nouvel outil syndical à imaginer ensemble, avec deux partenaires identifiés, la CGT et Solidaires, tout en étant ouvert à d'autres. Cette dynamique permettra de constituer un souffle pour l'ensemble du salariat et d'élargir le champ du syndicalisme de lutte et de transformation sociale.</p>
70	I.4.3 Quel lien avec le politique ?
71	La mobilisation sociale sur les retraites à l'initiative du mouvement syndical, animée par une intersyndicale fortement unie, a été soutenue par les forces politiques de gauche, notamment au parlement, sans qu'un cadre d'échange, même embryonnaire, voit le jour.
72	Les élections législatives anticipées de juin 2024 avec la menace accentuée d'une accession au pouvoir de l'extrême droite et l'espoir né d'une coalition progressiste majoritaire avec le Nouveau Front Populaire (NFP) ont bousculé la situation. Une intersyndicale à 5 (CGT, CFDT, FSU, Solidaires, Unsa) a pris clairement position contre l'extrême droite (organisation de manifestations et participation à des initiatives publiques mêlant personnalités, artistes, syndicalistes, associatifs...). Dans ce contexte, la FSU et la CGT se sont davantage engagées dans la campagne électorale en appelant à voter pour le programme du NFP. Les forces syndicales ont ainsi contribué à cette dynamique unitaire.
73	Si le syndicalisme uni est plus fort, le danger grandissant de l'extrême droite, désormais aux portes du pouvoir, tout comme la puissance de la vague néolibérale qui l'alimente, ne peuvent être combattus par lui seul. Aussi, pour la FSU, porter la construction d'espaces d'échanges impliquant le syndicalisme, les mouvements associatifs et les partis politiques progressistes est souhaitable. Ces espaces devront prendre en compte des situations politiques locales parfois complexes. Les échanges doivent permettre de faire connaître nos mandats et notre projet syndical de transformation sociale ce qui peut permettre de nourrir la réflexion politique. Ils sont aussi un moyen de construire des mobilisations larges. Ces espaces d'échanges doivent aussi permettre de développer des alternatives économiques, sociales et écologiques dans le respect de la diversité et de l'indépendance de chaque organisation.
74	La création de ces cadres doit se faire dans le strict respect de l'indépendance du mouvement social, et en particulier du syndicalisme, par rapport aux forces politiques, en rejetant toutes formes de subordination ou d'instrumentalisation. Les contacts réguliers de la fédération comme des syndicats nationaux avec la représentation nationale (interventions argumentées sur les PLF et sur d'autres projets de loi) comme avec les élu-es des collectivités territoriales (dans le cadre des compétences décentralisées) s'inscrivent dans cette orientation. Gagner sur nos revendications passe d'abord par la

	construction d'un rapport de force dans nos secteurs et, plus globalement dans le monde du travail, permettant de les faire entendre dans le champ politique.
75	
76	Partie II – La FSU
77	Renforcer la FSU pour faire gagner nos revendications
78	La FSU porte un syndicalisme de masse et de transformation sociale progressiste qui repose sur trois piliers : les syndicats nationaux, les sections départementales et les tendances. Pour gagner sur les revendications, il est indispensable de développer des rapports de force les plus massifs possibles. En développant la syndicalisation et l'implantation syndicale dans les établissements et services et parmi les retraité-es, la FSU participe à rendre chaque agent-e acteur-trice du « fait syndical ». En développant un militantisme actif et revendicatif, reposant sur des valeurs de respect et de tolérance de chacun-e, la FSU œuvre au renforcement du syndicalisme et des pratiques militantes.
79	Pour mieux cerner les enjeux et développer les pratiques syndicales, la fédération s'est dotée d'un Institut de Recherche et d'un Centre de Formation. Ils sont des outils au service du développement de la vie fédérale et viennent en soutien des SD qui en feraient la demande.
80	II.1 Développer le militantisme FSU
80A	Dans le cadre de son développement, la FSU engage un travail pour réduire son empreinte environnementale et climatique.
81	II.1.1 Étoffer les équipes militantes
82	Le renforcement et le développement des équipes militantes est un enjeu crucial, nécessaire à la construction d'une FSU plus forte. En développant l'action syndicale au plus près du terrain, les équipes des syndicats nationaux seront renforcées et pourront de fait étoffer les équipes fédérales.
83	Il est important de maintenir des temps d'échanges en présentiel. Les actions suivantes doivent être prises en compte partout et à tous les niveaux de l'organisation :
84	Renforcer le fonctionnement des CDFD avec un engagement de l'ensemble des SN, en s'adaptant aux réalités locales. Par ailleurs, les CDFD pourront prendre l'initiative de mettre en place des groupes de travail thématiques ouverts à tout-es les militant-es.
85	● Élaborer collectivement des modalités d'information et de fonctionnement à l'interne pour permettre à chaque militant-e de s'impliquer dans l'activité de la fédération.
86	● Articuler les responsabilités dans les différents SN et celles dans la fédération pour permettre une bonne connaissance des mandats de chaque SN et faire vivre ensemble la fédération.
87	● Répartir les responsabilités et la charge de travail pour permettre l'investissement d'un nombre plus important de militant-es, pérenniser leur engagement, faciliter l'équilibre entre l'engagement syndical, professionnel et personnel et donner des perspectives de renouvellement dans les prises de responsabilités. La FSU accentue ses efforts pour assurer régulièrement le renouvellement militant notamment dans la prise de responsabilités.
88	● Mettre en place des outils collaboratifs de préférence libres, sécurisés et non marchands permettant le partage des informations et la vision globale du travail, tout en garantissant le droit à la déconnexion par des règles explicites. ● Il est nécessaire de favoriser le présentiel pour faire vivre le collectif militant, Des solutions de travail à distance en fonction des réalités locales et personnelles peuvent être envisagées en complément.
89	● Avoir une vigilance particulière à l'accueil et à la place des nouveaux-velles militant-es : outils d'accueil, formation, partage du savoir-faire quotidien, tuilage des fonctions. ● Assurer une transmission fluide des savoirs et des pratiques, permettant les prises de fonctions.
90	● Privilégier les prises de fonctions en co-responsabilité et le partage des tâches militantes pour pérenniser et faciliter l'engagement et la prise de responsabilités. La co-responsabilité est un moyen de féminiser, de renforcer la fédération. La FSU se donne pour objectif de tendre vers une parité effective des responsabilités.
91	● Donner les moyens de concilier engagement syndical et contraintes personnelles pour favoriser l'implication des militantes et jeunes militant-es : par exemple, limite les réunions hors temps de travail, tenir compte de l'éloignement, prendre en charge les frais comme la garde d'enfants et le proposer de manière plus systématique sur les fiches de frais. ● Informer et promouvoir la valorisation du travail militant via les VAE militantes par le biais des instituts régionaux du travail ● Être attentif à refléter toute la diversité de nos champs de syndicalisation.
92	En ayant la préoccupation constante du renforcement des équipes, animer la vie fédérale permettra de faire partager la culture FSU et renforcera sa capacité à agir. La FSU, engagera une réflexion pour renforcer les équipes militantes sur le terrain et sa démocratie interne.
93	II.1.2 Former les militant-es
94	La formation syndicale de la FSU s'articule avec le travail de formation des syndicats nationaux. Elle est partie prenante de la création du collectif fédéral. Elle est aussi un lieu d'échanges avec les syndiqué-es et les collègues, dans les stages départementaux notamment. Dans le contexte d'accélération des politiques néo-libérales qui affaiblissent l'État social, les services publics, la Fonction publique et le « dialogue social », la FSU connaît un renouvellement militant important à prendre en compte. Pour cette génération nouvelle, le syndicalisme peut être une première expérience militante. La formation syndicale revêt de ce fait une importance cruciale. Il s'agit, au-delà de l'offre de formation traditionnelle sur les sujets de fond, de proposer des temps de partage de l'histoire de notre organisation, des temps de transmission des savoir-faire militants. Cela passe par l'identification de parcours de formation selon le profil militant :
95	● Accompagner les militant-es dans leur entrée dans les équipes fédérales et/ou les équipes nationales des SN qui en

	font la demande (compréhension du mouvement syndical, de son histoire et de ses conquises, des alliances, des statuts de la Fonction publique).
96	● Accompagner les militant-es dans leurs prises de responsabilités (poursuite du développement de l'offre de formation sur l'animation des équipes militantes, l'intervention dans les diverses instances, la compréhension des rouages de l'action syndicale).
97	● Développer l'offre de formation à tous les échelons de la FSU en tenant compte des différentes situations notamment géographique, encourager les collègues à participer aux stages et rappeler les droits à formation.
98	La FSU propose des stages de formation sur les sujets d'égalité Femmes/Hommes à tous les niveaux de la fédération.
99	Le Centre national de Formation de la FSU développera son travail de recueil des besoins des structures fédérales (SD, CFR...) et des SN. Il approfondira le lien entre l'ensemble des structures de formation de la FSU et avec l'Institut de Recherche FSU. La FSU, actrice sociale incontournable, agit pour unifier le syndicalisme et le mouvement social. C'est pourquoi, le Centre de Formation poursuivra le travail avec la formation confédérale de la CGT, le travail en intersyndicale et avec des organisations de la société civile. Il pourra entamer un travail avec le CEFI de Solidaires.
100	Afin qu'il puisse mener à bien sa mission, les moyens humains et financiers du centre de formation doivent être confortés.
101	II.1.3 Renforcer la place des femmes dans la FSU à tous les niveaux
102	La place des femmes et leur représentation dans les instances de la FSU reste un enjeu fondamental.
103	Les outils mis en place depuis le congrès de Clermont-Ferrand ont permis de mesurer l'évolution de leur présence dans les instances. La part de femmes est passée de 44,38% en 2021 à 46,38% en 2023 au sein du CDFN ; de 39,09% en 2020 à 45,79% en 2023 au BDFN (évolution qui concerne un plus petit nombre de militant-es). Cette dynamique reste insuffisante et doit donc s'amplifier dans toutes les strates de la fédération surtout au regard de la proportion de femmes parmi les adhérent-es, avec pour premier objectif la parité effective pour atteindre une représentation à l'image des syndiqué-es.
104	Les multiples entraves à la prise de responsabilités des femmes sont identifiées dans les diverses études récentes : charges de travail, articulation vie privée/vie professionnelle/vie militante, sentiment d'illégitimité et/ou de contestation de leur légitimité, mais également des mécanismes spécifiques liés aux rapports de genre et de domination en lien avec la modification des pratiques militantes.
105	Renforcer la place des femmes nécessite de créer les conditions favorables à leur investissement (décharge, organisation du temps militant qui permette une meilleure articulation des différents temps, répartition des tâches militantes, formations, lutte contre toute violence sexiste, à leur participation aux débats, organisation des débats, modalités de prise de parole...) mais également de favoriser leur prise de responsabilités en favorisant les co-responsabilités à minima paritaire. Cela nécessite de mettre en place des outils d'analyse des pratiques militantes et notamment de la répartition genrée du temps de parole et des responsabilités dans l'ensemble de la FSU. Des camarades peuvent demander ponctuellement d'organiser des réunions en non mixité.
106	Pour rompre avec la culture du patriarcat et permettre aux femmes de s'investir, il est indispensable de construire les conditions leur permettant de se percevoir légitimes aux fonctions qu'elles occupent, créer des espaces notamment de formation, sécurisants pour elles comme des commissions femmes dans les SD, favoriser des temps de transmission des savoir-faire militants, renforcer la mixité des délégations pour aboutir à la parité. Ce sont autant de moyens qui favoriseront l'implication des femmes dans notre organisation.
107	II.1.4 Lier le syndicalisme des actif-ves et retraité-es
108	Le syndicalisme repose sur les liens intergénérationnels : il est indispensable d'assurer la prise en charge des intérêts des personnels tout au long de leur vie (formation, exercice professionnel, retraite).
109	La pension étant un salaire continué, les retraité-es continuent à appartenir au monde du travail.
110	Le syndicalisme retraité, s'il a des revendications spécifiques - comme la place des retraité-es dans la société - a des revendications communes avec les actifs-ves sur les questions sociales (salaires et pensions, protection sociale, services publics, transformation sociale et écologique...).
111	Discuter ensemble permet de confronter des analyses et d'enrichir la réflexion. La Section Fédérale des Retraité-es Nationale (SFRN) joue un rôle primordial notamment par ses initiatives et son rôle dans le G9. Pour renforcer son poids, il est essentiel que l'ensemble des SN soient représentés au sein de la SFRN. Dans les départements, les Sections Fédérales des Retraité-es Départementales (SFRD) sont associées aux réflexions, élaborations et mises en œuvre des décisions. Mais il reste beaucoup à faire même si des progrès sont constatés comme, parfois, l'invitation de membres de la SFRN aux BDFN.
112	Pour améliorer le lien avec les actif-ves, le syndicalisme des retraité-es doit être mieux intégré au fonctionnement de la FSU. La FSU doit mieux assurer la visibilité de l'activité des retraité-es dans la revue POUR, les sites départementaux et nationaux, ainsi que dans les initiatives publiques.
113	Alors que la FSU fait de la campagne sur le 100% sécu des soins prescrits et du dossier la Protection Sociale une priorité, elle se donnera pour objectif de renforcer le secteur « Situation Des Personnels/Protection Sociale » en lui adjoignant un groupe de travail sur les solidarités intergénérationnelles qui associera étroitement les actif-ves et les retraité-es.
114	II.2 Renforcer la FSU
115	II.2.1 Agir dans les espaces de « négociation »
116	La loi du 6 août 2019 et l'ordonnance du 17 février 2021 ont renforcé la place de la négociation collective dans la Fonction publique sous prétexte d'améliorer le dialogue social dans la Fonction publique. L'ordonnance de février apporte deux nouveautés principales :
117	● Elle confère une portée juridique aux accords signés par les OS représentant la majorité des voix aux élections

	professionnelles, qui engage désormais les signataires à les mettre en œuvre.
118	● Elle institue des comités de suivi auxquels la participation est réservée aux signataires des accords.
119	Cette nouvelle conception de la négociation collective pose trois problèmes majeurs pour la FSU.
120	Tout d'abord, le contenu des accords n'étant pas soumis à l'avis des instances consultatives (conseils supérieurs ou comités sociaux), elle affaiblit les instances consultatives au profit des négociations avec les organisations syndicales en tant que telles, alignant ainsi la Fonction publique sur le secteur privé.
121	Ensuite, la FSU dénonce la création de comités de suivi réservés aux signataires, disposition réduisant les marges de manœuvre des OS dans leur capacité à décider de signer ou non un accord.
122	Enfin, il s'agit d'un outil supplémentaire de dérégulation du statut de la Fonction publique. Il permet de restreindre au minimum les garanties statutaires et de renvoyer à la négociation les avancées et droits nouveaux revendiqués par les agent-es et leurs représentant-es. De même, les avancées, y compris statutaires obtenues dans un versant ou un ministère, ne sont pas transposées à l'ensemble de la Fonction publique.
123	C'est sur la base de ces éléments contraires à sa conception de la Fonction publique de statut que la FSU s'est prononcée contre l'ordonnance du 17 février au CCFP (Conseil Commun de la Fonction Publique). Pour la FSU, il faut augmenter les prérogatives des instances consultatives élues par les agent-es, affaiblies par la loi de 2019, pour renforcer le droit de participation des agent-es et garantir l'unicité du statut de la Fonction publique. La FSU demande l'abrogation des quatre premiers titre de la loi de transformation de la Fonction Publique
124	II.2.2 Renforcer la FSU par l'adhésion aux syndicats nationaux des actif-ves et des retraité-es
125	Renforcer notre syndicalisme doit être une priorité. La baisse tendancielle des adhésions à la FSU, depuis 20 ans, accentuée par la crise Covid et la loi LTFP, n'est pas une fatalité. En effet, de nombreux-ses agent-es s'engagent dans les luttes et revendiquent de meilleures conditions de travail et de vie.
126	Il s'agit de convaincre que l'adhésion fait partie intégrante d'un rapport de force permanent indispensable. Pour gagner sur les revendications, la FSU, en lien avec les syndicats nationaux, doit mener des campagnes permanentes de développement de la syndicalisation qui prennent aussi en compte la place de chaque adhérent-e, actif-ve comme retraité-e, pour nourrir l'activité syndicale. La campagne nationale de syndicalisation initiée par la fédération depuis la rentrée 2023 va dans ce sens
127	Les liens actif-ves/retraité-es doivent être favorisés à tous les niveaux pour que les adhérent-es poursuivent l'activité syndicale au-delà de leur exercice professionnel. Une attention particulière est à porter lors du passage à la retraite notamment dans les sections départementales.
128	II.2.3 Ouvrir de nouveaux espaces de syndicalisation
129	Le développement du syndicalisme FSU est une nécessité. En effet, en transformant les dégradations sociales en revendications positives, puis en action collective pour les obtenir, le syndicalisme est un rempart à la résignation et à l'isolement. Il est aussi un facteur d'éloignement du vote pour l'extrême droite, notamment là où les équipes syndicales jouissent d'une bonne image.
130	C'est pourquoi, la FSU souhaite gagner de nouveaux et nouvelles syndiqué-es dans les champs qui lui sont propres (dans les Fonctions publiques de l'état et de la territoriale ainsi que dans les établissements publics de la formation, de l'emploi et de la culture entre autres) en :
131	● Renforçant la syndicalisation dans les établissements et services où elle est déjà implantée, notamment en créant du lien entre syndicats nationaux et différents corps de métiers, en particulier en permettant de développer par le biais des syndicats nationaux les espaces de coopération avec d'autres SN de la FSU au sein de sections locales. Lorsque les SN le veulent et l'organisent, la double syndicalisation est possible.
132	● Menant un travail en lien avec les syndicats nationaux pour aller vers la création de sections syndicales dans tous les « déserts syndicaux » ou structures isolées en permettant aux militant-es de diffuser le matériel syndical et en organisant des tournées sur le terrain avec une coordination des différents syndicats nationaux.
133	● En construisant des appels larges à la syndicalisation.
133 A	L'enjeu spécifique de la syndicalisation des AESH Certains métiers demandent une coordination accrue des syndicats nationaux comme les AESH. Depuis le dernier congrès national, la FSU et ses syndicats nationaux ont nettement amélioré leur action auprès et en faveur des AESH et APSH. Néanmoins, de nombreuses améliorations sont encore possibles pour rendre nos actions plus efficaces auprès de cette catégorie qui est désormais le 2 ^e corps de l'EN et du ministère de l'Agriculture après les enseignant-es avec des personnels qui exercent sur plusieurs établissements de degrés différents. Afin de défendre et de représenter au mieux les AESH et APSH qui sont aussi parmi les agent.e.s contractuel.le.s les plus précaires de l'EN, il s'agit de mieux mutualiser les forces militantes et les outils entre le SNES-FSU, la FSU-SNUipp et le SNUEP-FSU, le SNETAP-FSU dans le cadre du groupe aesh fédéral existant et consolidé
134	II.3 Faire vivre la FSU
135	II.3.1 La FSU dans les territoires
136	L'activité qui a marqué le dernier mandat montre l'importance du militantisme fédéral dans les territoires : mouvements contre la réforme des retraites de 2023, travail intersyndical pour construire l'unité d'action mais aussi dans la perspective de notre mandat de nouvel outil syndical, mobilisations sur les questions interprofessionnelles mais aussi féministes, écologistes, antiracistes, LGBTQIA+ sur les libertés publiques, sans oublier la solidarité internationale, particulièrement l'Ukraine et Gaza sur la dernière période. La FSU a besoin d'être active et visible sur tous ces terrains d'action, ce qui

	nécessite des équipes fédérales renforcées capables d'assurer la présence de la fédération et sa capacité d'entraînement.
137	Du fait de leur histoire, de leur position géographique, de leur contexte linguistique, social, démographique, les territoires ultramarins sont nourris de problématiques qui leur sont propres. La FSU a offert depuis le dernier congrès la possibilité à ces sections de se réunir pour s'organiser et se coordonner, au moins deux fois dans l'année afin de développer les échanges entre elles, mutualiser les initiatives... Ce travail doit se poursuivre en lien avec le secrétariat national, afin de mieux rendre visibles les différentes actions, sur le site internet national par exemple, et représenter les intérêts des outre-mers auprès des ministères.
137bis	Depuis 3 ans, la FSU dispose d'un stand à la Fête de l'Humanité qui se déroule dans le 91. Il est devenu incontournable et assure une visibilité de la FSU sur de nombreux sujets : sur les questions éducatives, la fonction publique, l'écologie et la situation internationale, grâce à l'engagement humain, matériel et financier de la fédération dans cette initiative. Il est important de consolider cet engagement fédéral.
138	II.3.1.1 Faire vivre la FSU au niveau local
139	La section départementale est un des maillons essentiels du triptyque de la FSU. La SD la fait vivre au plus près du terrain, au plus proche des syndiqué-es et des personnels. La FSU travaille à une solution permettant aux SD de s'adresser aux adhérent-es des syndicats nationaux de leurs départements dans le cadre du RGPD et après validation des SN.
140	L'implication de l'ensemble des SN reste difficile dans les SD. Pourtant l'ampleur des questions traitées à cet échelon nécessite un travail fédéral d'élaboration.
141	C'est pourquoi il faut faire des CDFD des espaces de discussions et de réflexions qui permettent aux militant-es de mieux appréhender les problématiques que doit traiter la fédération, particulièrement celles qui sont hors éducation. On peut prévoir par exemple en CDFD une discussion spécifique sur un thème annoncé à l'avance avec une personne ressource invitée pour l'introduire.
142	Pour que les débats nationaux soient en prise avec les réalités locales, deux CDFN par an sont ouverts aux SD en plus des journées des SD. Ces dernières articulant le présentiel et la visio, incluent un point de situation politique en plus des questions techniques.
143	La mutualisation des outils (animation, communication, stages) entre SD est une piste insuffisamment exploitée. Il serait nécessaire de développer les possibilités offertes par l'extranet pour que les SD puissent mettre en ligne ce qui peut servir aux autres.
144	Depuis 10 ans, le fonctionnement régional FSU a dû s'adapter aux nouvelles régions. L'attribution de nouvelles compétences, et la volonté des président-es de région d'en obtenir de nouvelles au risque d'atomiser les politiques publiques, a donné à la FSU la responsabilité d'une implication grandissante à ce niveau-là. La FSU doit porter ses analyses, dans les instances régionales, notamment sur les questions de formation, d'orientation, en articulation avec l'emploi. Les désignations des représentant-es de la FSU dans les instances à périmètre régional se font dans le cadre des Conseils Fédéraux Régionaux (CFR) par les SD et les SN : CREFOP (Comités régionaux de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle), CESER (Conseil économique, social et environnemental régional), SRIAS (section régionale interministérielle de l'action sociale), FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapé-es dans la fonction publique). Dans les CAEN, instances spécifiques de l'Education nationale, les délégations sont composées par les SN concernés, en référence aux résultats des élections professionnelles au niveau académique. Les CFR doivent être pleinement investis pour permettre d'échanger les expériences des différentes SD de la région et celles des SN. Cela peut donner lieu à des analyses et comptes-rendus de discussion susceptibles d'alimenter la réflexion sur les politiques régionales, notamment par leur mutualisation nationale.
145	II.3.1.2 Faire vivre les équipes fédérales
146	Au regard de l'importance de leur rôle, la FSU veille à préserver les moyens humains des CFR et SD pour leur fonctionnement. Elle avance sur la mise en œuvre d'une meilleure répartition des ressources financières des SD. L'articulation des moyens de la fédération entre SD et CFR doit faire l'objet de réflexions en leur sein pour tenir compte des besoins à chaque niveau.
147	La FSU dénonce la diminution des moyens syndicaux, diminution qui relève de la stratégie d'affaiblissement des organisations syndicales. Cette diminution des moyens syndicaux coïncide avec une dégradation majeure des services publics, qui entraîne inéluctablement la dégradation des conditions du travail syndical. Il est donc plus que jamais nécessaire de faire du syndicalisme un rempart contre la résignation.
148	La FSU rappelle son attachement à ce que les collègues déchargé-es gardent un lien avec le terrain, que l'attribution des décharges puisse être à l'image des professions et fasse vivre la fédération.
149	Pour cela, il est possible de :
150	● Développer les stages départementaux et régionaux en s'appuyant sur l'expertise du Centre de Formation, et en veillant à la complémentarité avec les stages des SN locaux, voire en répondant à leur demande de formation. La diversité des publics permet d'enrichir les débats.
151	● Développer des commissions de travail thématiques en lien avec le bureau départemental pour permettre aux camarades intéressé-es, de s'impliquer davantage sans devoir s'investir dans les instances. Cela peut être des commissions de mise en œuvre des mandats fédéraux sur des mobilisations spécifiques ou bien sur des tâches (visibilité de la FSU, communication, prise en charge du local et de son matériel, animation et sécurisation des initiatives).
152	● Proposer à certain-es camarades de donner un peu de leur temps pour la fédération dans un cadre bien défini et leur permettant de s'intégrer. Cette entrée dans le militantisme fédéral peut aussi permettre par la suite un investissement plus central dans les instances.

153	● Créer du collectif militant, en prévoyant des outils de communication spécifiques. Formaliser des moments conviviaux avec toutes les personnes qui militent à un titre ou un autre dans la SD est à cet égard dynamisant.
154	II.3.2 Le fonctionnement fédéral : les secteurs, les instances...
155	Le CDFN est l'instance essentielle de la FSU, il donne la feuille de route de la vie fédérale tous les 2 mois. La FSU doit encore améliorer l'organisation et l'ordre du jour de cette instance pour inciter à enrichir les débats. Depuis 2023, lors du premier CDFN de l'année, une formation de 2h « néo-CDFN » est proposée aux militant·es assistant à leur premier CDFN. Cette formation aide chacun·e à trouver sa place dans cette instance. Les CDFN, ouverts aux SD et CFR, voient souvent le volume de présent·es augmenter, ce qui montre un vrai intérêt des militant·es locaux pour cette instance.
156	La FSU a pris l'habitude de réunir le BDFN une fois sur deux en hybride, permettant à davantage de camarades, en particulier des SD, de s'impliquer dans cette instance. Si la visioconférence n'est pas la solution à tout, elle peut permettre de concilier l'ensemble des responsabilités des militant·es en réduisant les temps de déplacement. Cette alternance sera conservée.
157	Quelle que soit l'instance, il faut travailler à donner plus de place aux militantes et encourager leurs prises de parole. Le bilan sur la place des femmes dans les instances, présenté en mars, est un outil sur lequel s'appuyer. Le minutage des prises de parole doit être systématisé et nous inciter à revoir nos pratiques en veillant à donner la parole en priorité aux camarades qui n'ont pas pris la parole. Pour permettre au plus grand nombre de s'exprimer, il faut favoriser l'alternance des prises de parole et la répartition du temps dans toutes les instances de la FSU.
158	Les secteurs de la FSU élaborent le travail fédéral à partir de la réflexion des syndicats nationaux et des tendances. La FSU doit travailler à mieux les faire vivre et à faciliter le travail des militant·es concerné·es. Cela passe par la conviction que l'expertise syndicale des militant·es nourrit et enrichit l'expertise fédérale. La FSU et les syndicats nationaux doivent renforcer et stabiliser les secteurs existants pour plus d'efficacité. Dans cette perspective, le congrès de Metz a acté l'élargissement du secteur Services Publics en Services Publics Alternatives Écologie et le secteur Situation Des Personnels en Situation Des Personnels et Protection Sociale. Cet élargissement réaffirme l'objectif d'approfondir les questions écologiques et de protection sociale afin d'irriguer davantage l'activité des militant·es. Ce fonctionnement a permis des améliorations mais n'est pas encore totalement satisfaisant. Les Collectifs d'Animation doivent être pensés et construits comme étant des groupes qui font vivre les secteurs et s'assurent des apports des syndicats nationaux et des tendances. Une vigilance toute particulière sera exercée sur ce point.
159	Actuellement, le secrétariat national est l'instance exécutive se réunissant à minima toutes les deux semaines, permettant de traiter des affaires courantes de la fédération et de mettre en œuvre les décisions prises lors des BDFN et CDFN. Sa composition doit permettre de faciliter et rendre effectif le travail fédéral tout en assurant une représentation des syndicats nationaux en dehors des champs de l'éducation. A ce jour, la composition du secrétariat est autour de 20 membres. Les plus gros syndicats peuvent avoir deux représentant·es, un des deux membres ayant pour responsabilité de participer plus activement à la vie fédérale. Les tendances participant à l'exécutif sont représentées à qualité dans le secrétariat. Le nombre tient compte du vote d'orientation et de la coloration des membres issus des syndicats nationaux. Par ailleurs, l'équilibre femmes-hommes est un impératif. Afin de rendre encore plus explicite le fonctionnement du Secrétariat National, le congrès mandate le CDFN pour inscrire sa composition et son fonctionnement dans le Règlement Intérieur.
160	II.3.3 Un cadre protecteur pour militer
161	II.3.3.1 Protéger l'outil fédéral et les militant·es
162	La question de la prise de pouvoir de l'extrême droite et les actions de groupuscules qui lui sont liés obligent notre fédération à réactualiser une réflexion sur la protection de notre outil fédéral et de ses militant·es. Cette réflexion doit inclure la sécurisation des locaux, des données et communications, ainsi que des personnes qui font vivre notre syndicalisme au quotidien. La FSU continue à former les militant·es qui le souhaitent au service d'ordre.
163	Par ailleurs, il est impératif que l'activité militante puisse se dérouler dans un cadre serein et sécurisant. Notre volonté de construire une société plus juste, solidaire, résolument écologique, féministe et antiraciste nous oblige à un fonctionnement protecteur pour toutes et tous. Cependant, comme dans tout groupe, des conflits interpersonnels peuvent survenir, entraînant désunions et mal-être parmi nos membres. Ces conflits, en plus de fragiliser des syndiqué·es qui peuvent être amené·es à ne plus s'engager, peuvent également fragiliser tout le collectif. La FSU doit œuvrer à la prévention des conflits et violences entre camarades. Ce travail se concentrera, notamment, sur les causes des différends, les médiations possibles, les formations, en lien avec les syndicats nationaux, le Centre de Formation et l'Institut de Recherche de la FSU. Toujours en lien avec les SN, la FSU peut faciliter la prévention des conflits et des violences entre camarades ainsi que proposer des modes de résolution.
164	II.3.3.2 Lutter contre les violences sexistes et sexuelles (VSS)
165	La lutte contre les violences sexistes et sexuelles à la FSU continue d'être une nécessité. Des formations sont mises en place à la demande des sections départementales et syndicats nationaux. Il s'agit de :
166	● Former les militant·es, de façon à prévenir tout geste ou paroles relevant de VSS, mais aussi pour identifier et traiter les situations problématiques. Tout ne relève pas d'une saisine de la cellule de veille : le travail au quotidien de recadrage des comportements inappropriés est une responsabilité collective, il permet d'éviter que les situations ne dégénèrent.
167	● Traiter les situations ayant demandé et nécessité l'établissement d'un rapport transmis par la cellule de veille : travail avec les structures concernées pour faire cesser la situation (protection des victimes et notamment en faisant en sorte qu'elles puissent continuer sereinement à militer si elles le souhaitent, et en prenant des mesures en direction des personnes mises en cause).

168	La FSU doit s'engager pour que la formation sur les VSS devienne un passage obligé de tout engagement militant. Le Centre de Formation propose des visios en ce sens, les instances fédérales doivent aussi prévoir des temps dédiés lors de leurs réunions. Les stages organisés sur différentes thématiques par les sections peuvent être le moment d'une diffusion sur ce sujet.
169	La cellule de veille nécessite des moyens (décharge, budget). Elle rend compte de son action en CDFN une fois par an. Elle poursuit son travail d'information et de formation à la demande dans les SN et les SD, ainsi que sa production d'outils (flyer, affiche, violentomètre...). Elle travaille en concertation avec les cellules des syndicats nationaux. Elle se dote d'un règlement intérieur et d'un protocole rénové au regard de l'expertise accumulée lors de l'accompagnement des situations et de ses formations.
169A	La FSU invitera des intervenant-es des associations LGBTQIA+ pour sensibiliser et former les militant-es aux réalités vécues par les personnes concernées. La FSU doit permettre aux personnes concernées de se sentir représentées, comprises et défendues. La reconnaissance administrative et sociale des personnes trans ou non-binaires est une préoccupation permanente de la FSU.
170	II.3.4 La communication, quelles évolutions
171	La communication est fondamentale dans notre activité syndicale. Elle vise à :
172	● Faire connaître la FSU, améliorer l'identification de la fédération dans tous les champs de syndicalisation.
173	● Promouvoir nos propositions auprès de nos professions et d'un large public, ● Participer à des initiatives populaires, comme par exemple la fête de l'humanité
174	● Rendre compte de l'activité de la FSU auprès de nos adhérent-es et de l'ensemble des personnels.
175	● Porter un regard fédéral sur l'actualité syndicale et sociale.
176	● Faire voter pour la FSU aux élections professionnelles.
177	● Faire adhérer.
178	La communication de la FSU nationale passe par de multiples canaux : communiqués de presse, conférences de presse, passages télé ou radio, interviews, posts sur certains réseaux sociaux, articles pour nos sites Internet, capsules pour Expression directe, revue POUR, tracts, vidéos, brochures, etc.
179	Ces outils sont complémentaires de ceux des SD et des SN.
180	Pour les évolutions : ● Retraité-es : - Faciliter la diffusion des informations et initiatives. - Améliorer la visibilité des réflexions, productions et actions des retraité-es : sites, revue Pour ...
181	● Presse : renforcer les liens avec les journalistes, accompagner les SD et les SN qui le souhaitent pour constituer des listes de presse opérationnelles et développer des outils de diffusion de leurs communiqués. La FSU n'intervient pas dans les médias d'extrême droite.
182	● Présence sur certains réseaux sociaux : augmenter la visibilité des comptes de la FSU, notamment en renforçant les reposts mutuels.
183	● Site Internet : simplifier la navigation dans notre site Internet et améliorer son référencement.
184	● Matériel militant : diversifier les supports (vidéos, tracts, brochures, autocollants...) en adaptant le format et le temps de consultation aux publics visés et aux supports utilisés. Les militant-es doivent pouvoir disposer à la fois de documents, avec des informations complètes et précises, et de documents plus percutants, synthétiques et rapidement accessibles.
185	● Vidéo et photos : mettre à disposition des militant-es des ressources photos libres de droit. Constituer un catalogue de vidéos à usage des militant-es (interventions de chercheur-ses au CDFN, colloques, tables rondes...).
186	● Revue POUR : travail de réflexion en cours avec un groupe de travail autour du recours à une enquête de lectorat et d'une amélioration de son projet éditorial. Il est nécessaire de maintenir une presse papier en tenant compte des coûts de fabrication
187	Le site national fsu.fr et le développement de nouveaux sites départementaux fsuXX.fsu.fr donnent une lisibilité aux actions de la fédération. Ils permettent un partage systématique sur les réseaux sociaux.
188	La campagne de communication de la fédération lors des prochaines élections professionnelles devra poursuivre le travail de lien entre la fédération et les SN, pour permettre une meilleure identification de la fédération.
188b	La FSU accélère sa réflexion sur la sécurité et l'autonomie numérique de son activité, notamment ses systèmes d'informations. Cette réflexion s'inscrit dans la démarche fédérale de soutien à un modèle alternatif aux GAFAM. La FSU continuera de sensibiliser les personnels sur cette question
189	Partie III – L'activité internationale de la FSU
190	III.1 L'activité internationale de la FSU
191	III.1.1 Enjeux et perspectives
192	Les multiples attaques contre les services publics, les atteintes aux droits humains et syndicaux, la montée des mouvements autoritaires, anti-démocratiques, xénophobes, l'accroissement des inégalités sont internationales et liées aux effets du capitalisme et à une crise économique mondiale. D'autres crises comme les crises climatiques et sanitaires ne connaissent pas de frontières. Enfin, les nombreuses guerres, agressions, intimidations mettent en danger des populations et s'opposent aux droits les plus élémentaires.
193	Face au caractère global de ces crises, la réponse du syndicalisme de lutte et de transformation sociale doit se construire elle aussi à l'échelle internationale. La FSU continuera à travailler avec l'ensemble de ses partenaires : syndicats d'autres pays, structures syndicales internationales, collectifs et réseaux internationaux pour construire les rapports de force et les luttes en faveur d'une société socialement plus juste, respectueuse de l'environnement, plus inclusive, féministe,

	pacifique et antiraciste.
194	Les activités internationales éclairent la réflexion et alimentent les actions syndicales nationales. L'adhésion récente de la FSU à la FSESP, la Fédération Syndicale Européenne des Services Publics (en anglais EPSU), va dans ce sens. Elle poursuit et complète la voie ouverte par les syndicats nationaux de l'éducation au sein de l'Internationale de l'Éducation (IE), du Comité Syndical Européen de l'Éducation (CSEE) ou du Comité syndical francophone de l'éducation et la formation (CSFEF). Elle ouvre l'action syndicale internationale aux autres secteurs de la fédération. Une démarche similaire pourrait être initiée auprès de la CES, Confédération Européenne des Syndicats et de la FERPA, Fédération Européenne des retraités et des personnes âgées, pour défendre encore davantage les droits et les intérêts des salarié-es et des retraité-es à l'échelle internationale.
195	Enfin, au moment où les droits humains et syndicaux sont régulièrement remis en cause, la solidarité syndicale internationale est plus que jamais indispensable et continuera d'être un pan important de l'activité internationale de la FSU.
196	La FSU rendra visible ses activités internationales (EPSU, CSFEF, coopération...), celles des syndicats membres de la FSU, dans la revue POUR et dans ses autres publications via le site internet de la FSU et ses réseaux sociaux.
197	III.1.2 Altermondialisme et forums sociaux
198	Les forums sociaux ont joué un rôle clé en facilitant les échanges entre les différents mouvements sociaux et ont contribué à renforcer la solidarité et la coordination entre eux. La FSU s'implique notamment au sein de l'Alter Summit et dans ses actions. Cependant, au fil du temps, leur influence et leur visibilité diminuent, en partie à cause de l'émiettement du paysage politique et social en Europe et des difficultés internes persistantes.
199	L'objectif est de reconstruire un nouvel espace, en prenant en compte les réussites et les limites du forum social européen. En 2023, la FSU a participé à l'Université d'été européenne des mouvements sociaux à Mönchengladbach en Allemagne. En 2024, elle a été partie prenante de l'organisation de l'Espace Commun Européen des alternatives à Marseille (ECSA). La FSU poursuit son investissement dans cet espace d'échanges et de réflexions qui, bien que propice pour porter nos revendications, reste à consolider. Elle participera, dans la mesure du possible, aux contre-sommets des COP et les FSM.
200	III.2 Le syndicalisme en Europe
201	III.2.1 Fédération Syndicale Européenne des Services publics (FSESP)
202	Suite à l'adhésion à la FSESP, en anglais European Federation of Public Service Unions (EPSU), la FSU a participé à son congrès à Bucarest en juin 2024. Le congrès regroupait les organisations syndicales des services publics, hors éducation, de toute l'Europe.
203	Les priorités qu'elle s'est donnée concernent la lutte contre l'extrême droite, la création de lieux de travail inclusifs, l'opposition à l'austérité et la défense d'une Europe qui fait passer les personnes, la planète et la paix avant les profits.
204	Les débats ont porté notamment sur les crises liées au coût de la vie, de la conquête de salaires plus élevés au moyen de la négociation collective et de la réponse à donner aux attaques contre le droit de grève. Le congrès a permis de mettre en lumière la solidarité mondiale et les défis communs aux travailleuses et travailleurs des services publics.
205	La FSU prendra toute sa place que cela soit pour la Fonction publique d'État, la Fonction publique territoriale ou la santé.
206	III.2.2 Éducation, Enseignement supérieur et recherche (ESR)
207	Dans ces trois domaines, le mouvement syndical international de l'éducation s'organise à travers l'Internationale de l'Éducation (IE), dont 4 syndicats nationaux sont membres : SNCS, SNES, SNESUP et SNUIPP, ainsi qu'au sein de la région Europe de l'IE via le Comité syndical européen de l'éducation (CSEE). Avec ses 383 organisations membres, l'IE représente plus de 32 millions d'enseignant-es et de personnels de soutien à l'éducation dans 178 pays et territoires.
208	L'IE et le CSEE promeuvent un enseignement de la petite enfance au supérieur ainsi qu'une recherche à la fois publique, de qualité et accessibles à toutes et tous. Or, dans de très nombreux pays, les financements publics de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche se dégradent entraînant notamment une pénurie mondiale d'enseignant-es. Selon l'UNESCO il manquera 44 millions d'enseignant-es d'ici à 2030 pour atteindre l'objectif de développement durable numéro 4 de l'ONU (ODD 4 objectif accès à l'éducation de qualité pour toutes et tous). Ces difficultés de recrutement ne sont pas le seul signal d'échec des politiques éducatives menées. On observe à travers le monde une hausse des départs volontaires des enseignant-es découragé-es par des salaires peu attractifs, des conditions de travail dégradées et une perte de sens du métier. Enfin, on constate également que l'embauche de personnels précaires et peu ou pas formés est de plus en plus courante. Ces choix dégradent encore davantage les services publics offrant ainsi un prétexte fallacieux pour leur privatisation croissante.
209	De plus, les libertés pédagogiques, académiques et de recherche sont régulièrement attaquées dans le monde, y compris dans les pays démocratiques. Les scientifiques sont particulièrement visé-es dans leur rôle de « lanceurs d'alerte » sur les questions environnementales, sociales et économiques. La FSU rappelle son profond attachement à la défense de ces libertés, partout dans le monde et à tous les niveaux d'enseignement et de recherche.
210	Pour toutes ces raisons, les syndicats de la FSU membres de l'IE continueront de s'impliquer à tous les niveaux dans les campagnes et les travaux de l'IE et du CSEE qui répondent à leurs mandats. Ils travailleront à construire les convergences visant à améliorer les financements de l'éducation et de l'ESR et à les rendre accessibles à toutes et tous. Ils poursuivront les luttes pour rendre les métiers plus attractifs par de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail.
211	III.3 Solidarités syndicales internationales et francophonie syndicale
212	III.3.1 Activités de coopération syndicale et solidarité syndicale internationale
213	La solidarité syndicale internationale et la coopération syndicale internationale s'expriment de diverses manières les mandats de Metz restent d'actualité. Tout d'abord, elles passent par des prises de position politiques. La FSU exprime sa

	solidarité aux peuples et organisations syndicales qui luttent pour la reconnaissance des droits les plus élémentaires et leurs mobilisations en cours dans le monde. Par ailleurs, les échanges réguliers avec d'autres fédérations syndicales permettent de montrer la cohérence des attaques contre les services publics, de donner un éclairage différent aux situations françaises et d'anticiper les effets de certaines politiques publiques. La FSU participe à des actions intersyndicales de solidarité notamment avec la CGT (Biélorussie, Haïti par exemple). Dans le cadre de ce travail commun elle pourra, entre autres, les étendre en direction du peuple cubain replacé pas Donald Trump sur la liste des États soutenant le terrorisme et victime d'un embargo largement rejeté par l'AG de l'ONU.
214	La coopération syndicale internationale est une autre forme de solidarité internationale. Elle permet aux syndicats partenaires de se renforcer, de renouveler les équipes militantes et d'aborder dans de meilleures conditions les négociations avec leurs gouvernements respectifs. Au sein de la FSU, elle s'organise à travers les actions menées au sein du CSFEF mais aussi à travers les programmes de coopération syndicale internationale développés par les syndicats nationaux.
215	III.3.2 Francophonie syndicale
216	La FSU participe à la direction du Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation (CSFEF) et au financement de ses activités. Elle en partage la direction avec la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) qui occupe le poste de secrétaire général.e. Le CSFEF constitue la branche francophone de l'Internationale de l'Éducation et rassemble les syndicats les plus importants du monde francophone. Il regroupe près d'une centaine d'organisations syndicales issues de quatre continents. La FSU participe à sa direction et contribue au financement de ses activités. Par des actions de solidarité et de coopération syndicale internationale, il a pour objectif de proposer une alternative à la francophonie institutionnelle en assurant la promotion du syndicalisme et de la défense des droits et libertés.
217	Dans un monde où les libertés publiques, en particulier syndicales, sont largement menacées, la FSU doit continuer de renforcer ses activités de solidarité et de coopération au sein du CSFEF. Elle participera ainsi à intensifier les actions de formation syndicale dans lesquelles elle est déjà engagée, en particulier en direction des jeunes et des femmes. Elle affichera ainsi internationalement ses engagements au service de la promotion de l'enseignement public et la défense des personnels d'éducation.
218	Lors de la rencontre 2024, les élections ont confirmé le rôle moteur de la FSU au sein de l'organisation. La FSU consolidera sa participation au sein du CSFEF. A l'occasion du renouvellement du bureau du CSFEF en 2024, la FSU a confirmé son rôle moteur au sein de l'organisation. Elle y assure deux présences, dont la présidence.

Zoom Extrême droite

Sortie de plénière - Adopté	
1	ZOOM Extrême droite : un réel danger mais rien d'inéluctable !
2	Les résultats des élections de 2024 montrent un enracinement du vote d'extrême droite et la porosité d'une grande partie du champ politique à ses idées. Si le danger immédiat a en partie été écarté, le risque reste très présent de voir arriver rapidement au pouvoir tant au niveau local qu'au niveau national un parti fasciste, nationaliste, raciste, sexiste antisocial, LGBTIphobe, dont les intérêts sont à l'opposé de ceux des travailleurs et des travailleuses. C'est la responsabilité du syndicalisme de lutter contre ce danger. La FSU réaffirme son engagement dans les luttes contre les idées d'extrême droite.
3	Cette situation en France n'est pas sans lien avec les évolutions des résultats de l'extrême-droite dans de nombreux pays. En Europe, deux pays sont dirigés par l'extrême-droite (Italie, Hongrie). Elle participe au gouvernement en Israël, aux Pays-Bas, en Slovaquie, en Finlande, en Autriche et en Croatie. La victoire de D. Trump aux États-Unis, après celle de J. Milei en Argentine, marquée par le ralliement notamment des milliardaires des entreprises de nouvelles technologies, constitue une menace sans précédent pour la démocratie dans le monde, à l'image de l'ingérence d'E. Musk, en poste dans l'administration Trump, dans les politiques intérieures de l'Allemagne ou du Royaume-Uni et qui soutient ouvertement des partis d'extrême droite. Cette emprise n'est pas inéluctable comme l'ont montré le Brésil ou la Pologne où le mouvement social a pris sa place pour renverser les gouvernements d'extrême droite.
4	Cette progression électorale de l'extrême droite s'explique par plusieurs facteurs : <ul style="list-style-type: none"> - des politiques publiques libérales menées par les différents gouvernements ces dernières décennies provoquant une hausse des inégalités excluant des pans entiers de la population par l'abandon des services publics dans de nombreux territoires et créant du déclassement social favorisant du ressentiment qui incite à trouver des boucs émissaires. - la désillusion et la perte de confiance dans des partis, censés représenter les classes populaires, après leur exercice du pouvoir - un discours médiatico-politique favorisé par la concentration des médias aux mains de milliardaires normalisant les thèses d'extrême droite et instrumentalisant des faits divers tragiques pour créer un climat permettant l'adoption des lois "immigration" ou "sécurité publique". - un détournement et une instrumentalisation par l'extrême droite des principes et combats fondamentalement émancipateurs comme la laïcité, le féminisme, la justice sociale ou l'écologie. - la fragilisation des salarié-es par la perte de sens de leur métier et les répercussions de l'évolution des pratiques managériales destructrices des collectifs de travail provoquant individualisation et mise en concurrence des salarié-es. La stigmatisation des exclu-es du travail réduit-es au rang « d'assisté-es ». - un racisme et une xénophobie qui s'attaquent de façon ordonnée et répétée aux droits des migrant-es et des exilé-es et qui fracturent la société selon l'origine ethnique et culturelle et font système. - les crises inhérentes au capitalisme qui produisent misère, désespoir social et guerres
5	Elle n'épargne aucun secteur de la société y compris au sein de nos métiers, ou dans certaines organisations professionnelles agricoles (comme la Coordination rurale)
6	La proximité avec une organisation syndicale modifie le comportement électoral et endigue la progression du vote en faveur de l'extrême droite (19% contre 37% pour les personnes ne se déclarant proches d'aucun syndicat). C'est une raison supplémentaire de renforcer le syndicalisme FSU au plus près des salarié-es.
6B	La FSU constate la perméabilité grandissante d'une partie de la jeunesse aux idées d'extrême droite. Cela se traduit par des remarques et postures qui heurtent et interrogent les personnels qui ont une mission d'enseignement et d'éducation de la jeunesse.
7	Nos tâches syndicales pour combattre l'extrême droite
8	Dans ce climat, la FSU se donne un mandat pour analyser plus en détail les ressorts de ce vote dans ses champs de syndicalisation et celui de la jeunesse. Elle décide de travailler sur trois axes qui devront déboucher sur des actions concrètes.
9	Tout d'abord, développer la syndicalisation est la première des réponses. Les valeurs inscrites dans les statuts de la FSU sont incompatibles avec l'adhésion d'un·e salarié·e qui ferait état publiquement de sa sympathie avec les idées d'extrême droite. La FSU restera vigilante et réactive contre toute tentative d'infiltration de l'extrême droite et de ses idées. Une attention particulière sera portée aux secteurs professionnels relevant du domaine régalién où sont menées des politiques ultra-sécuritaires, incontestable terreau de l'essor des idées d'extrême droite dans ces sphères professionnelles.

	<p>La FSU continuera à sécuriser son organisation et ses capacités d'actions syndicales confrontées aux offensives de l'extrême droite comme à protéger les militant-es et agent-es visé-es par les attaques de l'extrême droite. En effet, des militant-es engagé-es dans la lutte contre l'extrême droite font l'objet de fichage, d'affichage public, de menaces. La FSU a toujours réagi immédiatement et travaille à renforcer des outils permettant de déployer une réaction forte et rapide pour aider les victimes de tels agissements. Elle décide d'aider les sections départementales et les syndicats nationaux à se doter des moyens de prévenir de tels actes. Elle développe des outils pratiques en ce sens (guide d'accompagnement des militants par exemple) et mène une réflexion sur les modalités de protection de l'environnement militant (locaux, déplacements, etc.)</p>
9A	<p>La FSU exige que, dans chaque ministère de son champ de syndicalisation, des mesures de protection des agent-es menacé-es ou attaqué-es dans l'exercice de leurs fonctions (par exemple par Parents Vigilants ou Sos éducation) soient prises.</p>
10	<p>Dans le même temps, elle entend augmenter sa capacité de lutte contre l'extrême droite, ses idées et ses pratiques par des actions de type "éducation populaire" dans nos milieux professionnels, au plus près des salarié-es et agent-es de la Fonction publique et également, particularité de notre implantation syndicale, en direction des usager-ères des services publics. Deux axes forts de cette campagne de proximité sont à mener de front : mettre en lumière son imposture sociale et déconstruire le racisme, lequel divise le monde du travail. Cette dernière dimension pourra prendre appui sur la campagne intersyndicale interprofessionnelle de "lutte contre le racisme et l'antisémitisme sur les lieux de travail". Cela passe aussi par une meilleure articulation du travail des SN au sein de la FSU pour, notamment, produire du matériel fédéral sur l'extrême droite (publications, tracts etc.) exploitables par les SD et les SN qui le souhaitent et directement utilisables sur les lieux de travail.</p> <p>La FSU se donne pour objectif la construction de cadres unitaires larges pour lutter dans la durée contre l'extrême droite à l'instar du travail unitaire déjà mené dans l'éducation comme dans Vigilance et Initiatives Syndicales Antifascistes (VISA). Elle incite ses sections départementales à adhérer à VISA et à impulser la création de VISA locaux en intersyndicale la plus large possible. Cela doit déboucher sur la construction d'actions de formations syndicales, de documents à destination des salarié-es, d'initiatives publiques...</p> <p>Elle continue aussi de s'inscrire dans les cadres collectifs permettant de lutter en soutien aux sans-papiers, aux familles migrantes et leurs enfants à la rue.</p>
10B	<p>La FSU prendra attache avec des syndicats dont elle est proche et qui sont implantés dans des pays gouvernés par l'extrême droite afin d'échanger sur les pratiques syndicales dans ce contexte. Elle se mettra également en relation avec ses partenaires syndicaux de pays où la menace de l'extrême droite est forte pour échanger sur les stratégies de luttes contre les idées et partis d'extrême droite.</p>
11	<p>Enfin, elle contribuera à dessiner d'autres perspectives, mêlant mobilisations syndicales pour nos revendications et construction d'alternatives sociales et écologiques.</p>
11B	<p>Lorsqu'elle est sollicitée par des élu-es d'extrême droite pour des rencontres et échanges bilatéraux, des contributions, la FSU refuse de répondre à ces sollicitations, considérant qu'il n'est pas possible d'alimenter ainsi la réflexion de l'extrême droite. Dans le cadre de sollicitations plus larges, comprenant un ou plusieurs partis hors extrême droite (auditions à l'Assemblée nationale etc.), la FSU analysera le cadre des échanges prévus pour se positionner, et travaillera à une position intersyndicale la plus large possible.</p>
12	<p>La lutte contre l'extrême droite, ses idées et ses pratiques constitue une priorité dans laquelle l'unité la plus large est un enjeu central.</p> <p>L'arrivée au pouvoir de l'extrême droite représente un réel danger mais n'est en rien inéluctable.</p>